



21 juin 2018

3^e correction du Rhône

Expertise fédérale sur l'estimation des coûts

Le canton du Valais a pris connaissance des résultats de l'expertise fédérale sur l'estimation des coûts du Plan d'Aménagement de la 3^e correction du Rhône (PA-R3). Le rapport du groupe d'experts mandaté par l'Office fédéral de l'environnement montre que les coûts des travaux sont vraisemblables et proportionnés aux mesures présentées dans le Plan d'Aménagement. Cette conclusion est une étape importante en vue de l'octroi par la Confédération du crédit d'engagement d'un milliard de francs nécessaire à la poursuite des travaux.

Les coûts de la 3^e correction du Rhône sont définis sur la base du plan d'aménagement - PA-R3. Ils sont estimés, à ce stade du projet, à 3.4 milliards de francs en Valais et à 3.6 milliards avec le canton de Vaud. Cette estimation comprend plus de deux milliards de francs pour les travaux et un milliard de francs pour des frais d'études, les mesures d'accompagnement agricole, les frais de personnel ainsi que des divers et imprévus.

Les experts mandatés par la Confédération ont analysé les coûts des travaux du PA-R3 à l'aide de deux méthodes : premièrement en effectuant leurs propres calculs des coûts sur un tronçon test et deuxièmement en procédant à une comparaison avec les prix des aménagements d'autres cours d'eau en Suisse. Même si les montants des travaux sont plus élevés que pour d'autres projets de protection contre les crues, les résultats permettent de conclure que ceux-ci sont vraisemblables et proportionnés par rapport aux mesures contenues dans le PA-R3.

Dans leur rapport, les experts émettent des recommandations que le canton du Valais entend mettre en œuvre, comme par exemple de repenser, d'un côté, l'analyse des risques de surcoûts potentiels (aujourd'hui évalués à environ 20%) et de l'autre, les opportunités de diminution des coûts. Les principales recommandations ont déjà été prises en compte par l'Office cantonal de la construction du Rhône. Elles n'ont pas d'influence sur les montants globaux annoncés.

Cette analyse est une étape importante en vue de l'octroi par la Confédération d'un crédit d'engagement pour contribuer au financement des prochains travaux de R3 estimés au total à 1.6 milliard de francs et concernant principalement les mesures prioritaires de Viège (solde des travaux), Sierre-Chippis, Sion, Martigny et Massongex-Vouvry.

Les coûts de la 3^e correction du Rhône seront précisés lors de l'établissement des dossiers de mise à l'enquête publique assortis d'un devis des travaux, établis tronçon par tronçon. Ceux-ci seront élaborés en fonction des priorités sécuritaires, et soumis à la Confédération pour approbation des coûts et du respect des



exigences fédérales. De même, les décisions pour les crédits d'engagement cantonaux seront prises par le Grand Conseil objet par objet, une fois que les dossiers auront été mis à l'enquête et les coûts précisés.

L'analyse de la Confédération est disponible en ligne sur le site :
<http://www.bafu.admin.ch/correction-rhone>

Personne de contact

Tony Arborino, chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3)
078 648 81 51